

PRÉFACE

SUR LA PREMIÈRE ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS.

1. De l'objet de cette Épître. — 2. Son analyse. — 3. Du temps et du lieu où elle a été composée.

1. Thessalonique était la capitale de la Macédoine. Saint Paul, ayant été appelé de Dieu pour évangéliser cette province, s'arrêta d'abord à Philippes. Ayant été contraint de sortir de cette ville, il passa par Amphipolis, Apollonie, et se rendit à Thessalonique (Act., xvi, 9 et seq., xvii, 4 et seq.). Cette ville s'était appelée autrefois Thermoës. Le roi Philippe, le père d'Alexandre, lui avait donné le nom de Thessalonique à l'occasion d'une victoire qu'il avait remportée sur les Thessaliens.

Il y avait en cette ville beaucoup de Juifs. Le jour du sabbat, saint Paul alla à leur synagogue avec ses deux compagnons, Silas et Timothée. Il y prêcha pendant trois sabbats consécutifs, et il y convertit quelques Juifs. Il eut plus de succès parmi les prosélytes et les Gentils, et plusieurs femmes de qualité se joignirent à lui.

Les Juifs incrédules s'inquiétaient des progrès de la nouvelle doctrine, et vinrent en tumulte dans la maison de Jason où demeuraient Paul et Silas. Ils les accusèrent de sédition et les citèrent devant le tribunal du magistrat romain. Jason et les autres donnèrent caution et furent mis en liberté.

Les fidèles conjurèrent Paul et Silas de ne pas résister à la tempête, et les conduisirent à Bérée pour les mettre en sûreté. Mais la persécution étant venue les y atteindre, Paul dut s'embarquer pour Athènes. Timothée étant venu l'y trouver, il résolut de l'envoyer à Thessalonique pour soutenir ces nouveaux chrétiens contre la persécution qui s'était élevée dans leur sein, et affermir le bien commencé dans ce pays. Timothée se chargea de cette mission, et il vint ensuite en rendre compte à saint Paul à Corinthe où il s'était fixé, après avoir prêché à Athènes devant l'Aréopage.

D'après le rapport que lui fit Timothée, les Thessaloniciens étaient restés fermes dans la foi et la persécution ne les avait point ébranlés. Mais cette Église naissante n'avait pas reçu toute l'instruction nécessaire, et il y avait des points de doctrine qu'il importait d'éclaircir. Ainsi plusieurs d'entre eux n'étaient pas suffisamment instruits relativement au dogme de la résurrection et du jugement dernier.

L'Apôtre avait été si satisfait des bonnes dispositions que lui avaient montrées les Thessaloniciens, qu'il aurait voulu retourner parmi eux. Mais Satan, comme il le dit lui-même, l'en empêchant, il leur écrivit une lettre pour les féliciter de leur persévérance dans la foi, les y encourager, et leur donner la solution des questions qui les embarrassaient. Tel est l'objet de cette première Épître.

2. On peut la diviser en deux parties; la partie historique et la partie morale et dogmatique.

La partie historique comprend les trois premiers chapitres.

Pour affermir les Thessaloniciens dans la foi, saint Paul leur rappelle de quelle manière ils ont été appelés à la lumière évangélique. Il ne les y a pas entraînés par le prestige de l'éloquence, mais leur conversion a été l'œuvre de l'Esprit de Dieu qui les a persuadés par ses dons et ses miracles. Ils ont été persécutés, mais ils ont su résister à la persécution, et leur courage a fait de leur Église une Église modèle qui est citée pour ses vertus dans toute la Macédoine. L'Apôtre intéressa ainsi leur gloire à leur persévérance (ch. I).

Il expose ensuite ce qu'a été son apostolat au milieu d'eux. Il avait beaucoup souffert à Philippes. Néanmoins il n'a pas hésité à s'exposer à de nouvelles tribulations pour leur faire connaître l'Évangile. Il le leur a annoncé avec autant de vérité que de désintéressement. Il n'aurait pas voulu leur être à

charge, et il se réjouit de ce qu'il a fait pour eux, puisqu'ils ont imité la constance héroïque des chrétiens de Judée et qu'ils ont résisté comme eux aux ennemis de leur salut. Les Juifs, en persécutant la vérité, attirèrent sur eux de grands malheurs, mais les chrétiens obtiendront la plus belle récompense, s'ils persévèrent dans la foi qu'ils ont embrassée (ch. II).

Saint Paul aurait voulu retourner au milieu de ses Thessaloniciens. Mais, dans l'impossibilité où il était de le faire, il leur a envoyé Timothée pour qu'il les consolât et qu'il sût ce qu'ils étaient devenus à la suite de toutes les difficultés qu'on leur avait suscitées. Timothée, à son retour, lui ayant donné de bonnes nouvelles, il en remercie Dieu et manifeste toute l'affection qu'il a pour cette Église naissante, par tous les souhaits qu'il forme pour elle et par les prières qu'il adresse à Dieu perpétuellement en sa faveur (ch. III).

La seconde partie qui est tout à la fois morale et dogmatique, embrasse les deux derniers chapitres. Elle est consacrée à donner aux Thessaloniciens des instructions et des avis proportionnés à leur besoin.

Après leur avoir donné quelques préceptes moraux relatifs à la charité fraternelle et au travail, il en vient aux motifs de consolation qu'ils doivent avoir lorsqu'ils ont le malheur de perdre leurs frères. Il traite la question de la résurrection des corps, en leur disant que si nous croyons que Jésus-Christ est ressuscité, nous devons croire aussi que nous ressusciterons. C'est le point de vue qu'il a développé avec tant de supériorité dans la Ire Épître aux Corinthiens, chap. xv. Nous engageons à rapprocher ces deux passages de l'Apôtre qui s'éclaircit réciproquement (ch. IV).

Le jour du jugement étant incertain, l'Apôtre en conclut que nous devons toujours être prêts. Il exhorte les Thessaloniciens à la vigilance chrétienne, et termine son Épître par des avis qu'il donne aux pasteurs et aux fidèles, les engageant à remplir tous leurs devoirs avec autant de foi que de circonspection, et à honorer leur caractère de chrétien en s'abstenant de tout ce qui paraît s'écarter de la règle des mœurs ou de l'analogie de la foi (ch. V).

3. Les anciennes souscriptions grecques, le syriaque, l'arabe, le copte, Théodoret, l'auteur de la synopse attribuée à saint Athanase, les inscriptions laïques qui se lisent à la tête de cette Épître, portent qu'elle a été écrite d'Athènes. Cette opinion, dit la Bible de Venise, s'est apparemment fondée sur ce que l'Apôtre dit (chap. III, 4) : « Ne pouvant y tenir, j'ai mieux demeuré seul à Athènes, et je vous envoyai Timothée. » Mais le verset 6 prouve que cette lettre ne fut écrite qu'après le retour de Timothée, puisqu'il y est dit : « Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vu, nous ayant rendu un bon témoignage de votre foi et de votre charité, et d'un souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, etc. »

De là Michaëlis a dit avec raison : « Comme saint Paul fait mention dans sa Ire Épître aux Thessaloniciens, non-seulement du départ de Timothée pour Thessalonique, mais aussi de son retour, il en résulte que cette Épître n'a pas été écrite à Athènes, comme la souscription le porte, mais à Corinthe, où saint Paul passa une année et demie (Introd. au Nouv. Testam., t. III, p. 460). »

Le livre des Actes, établi d'ailleurs que saint Paul n'était plus à Athènes, mais à Corinthe, lorsque Timothée revint de Macédoine (Act. xviii, 1-3).

Il est donc certain que cette lettre a été écrite à Corinthe. D'après le contexte nous avons vu que l'Apôtre l'avait écrite immédiatement après le retour de Timothée. C'est, dans l'ordre des temps, la première des quatorze Épîtres canoniques que nous possédons.

Le séjour de saint Paul à Corinthe, d'après notre chronologie du livre des Actes, ayant eu lieu de l'an 53 à l'an 54, nous croyons que sa Ire Épître aux Thessaloniciens est de l'an 53.

Nous ne croyons pas nécessaire de traiter spécialement de son authenticité. Elle a été admise par toute l'antiquité. Les critiques allemands, comme Schrader et Baur qui l'ont attaquée, n'ont rien opposé aux témoignages sur lesquels elle repose. Toutes leurs objections se sont réduites à des chicanes de mot, à des arguties purement hypothétiques, que les rationalistes eux-mêmes considèrent comme sans fondement. Nous n'avons pas cru, pour ce motif, utile de les discuter.